

L'autre Parole

La collective des femmes chrétiennes et féministes

Vivre à plein temps!



NO 114, ETE 2007

Som-mère

Vivre à plein temps <i>par Louise Garnier</i>	p. 3
Chronique de mes plaisirs d'été <i>par Francine Dumais</i>	p. 4
Crier à tue-tête, <i>par Joannie-Danielle Dupré</i>	p. 7
Des femmes à l'écriture audacieuse <i>par Monique Dumais</i>	p. 10
Les femmes qui lisent sont dangereuses <i>par Marie Gratton</i>	p. 13
La liberté que Jésus a donnée aux femmes <i>par Odette Mainville</i>	p. 15
Des femmes, nos sœurs en humanité <i>par Réjeanne Martin</i>	p. 24
Le livre noir de la condition des femmes <i>par Marie Gratton</i>	p. 27
Franchir le miroir patriarcal <i>par Monique Dumais</i>	p. 30
La poésie marinière <i>par Léona Deschamps</i>	p. 32
Les intégristes au Canada selon une Musulmane <i>par Fatima Houda-Pépin</i>	p. 34
Lancement du DVD.....	p.37
Billet: Qui a voté pour ça? <i>par Monique Hamelin</i>	p 38
Saviez-vous que...., <i>par Yvette Teofilovic</i>	p. 39

PHOTO DE LA PAGE COUVERTURE: Anne-Héloïse et les oenothères
(21 juin 2006), Christine Lemaire.
DESSIN: « Voilier » (détails), Jacqueline Roy

NDLR: La collective L'autre Parole rassemble plusieurs petits groupes de femmes essaimés aux quatre coins du Québec. Au fil des articles, le nom de ces groupes sera mentionné à côté de celui de l'auteure.

Liminaire

Dernier samedi d'avril, il pleut. Bon moment pour ranger l'hiver et sortir l'été des placards, en attendant les vraies vacances.

On peut rêver chaleur et désinvolture. Soleil récurrent, brise tiède et parfumée.

Dans quelques longues semaines et petits mois, la liberté sera à nos pieds; ce sera l'été !

Sorties de leur sommeil, les cotonnades toutes fripées qui feront tout à fait l'affaire en juillet et en août. Elles n'ont pas leur pareil pour déambuler un vieux port, danser au cœur d'un festival musical, s'étendre dans l'herbe, ou s'en être revêtue après une baignade salutaire.

Et ces teintes pastel, ces nuances claires troquées contre les tons sombres des tissus frileux; voilà qui donnent un avant-goût de liberté et de lumière, de jours plus longs, de soirées claires et tardives.

Liberté de mouvement, liberté de vivre à plein temps.

On dit qu'on n'est libre que lorsqu'on est dégagé du poids de son passé et nullement préoccupé de son futur.

Et bien, l'été, les vacances, c'est fait

pour ça.

Plus d'horaire qui tienne que celui conçu par nos intérêts du moment, nos goûts, nos inclinaisons au plaisir.

Plus d'obligation de travail, sinon s'affairer au jardin qui apaise, plonger dans un livre comme dans une bonne rivière. Cuisiner frais et manger dehors. Regarder les étoiles aussi longtemps que nos paupières tiennent le coup.

Et puis demain...on n'est pas pressé. On verra. La nature est si généreuse encore. Elle appelle à la communion, à l'ivresse, à la paix...

On prend le temps enfin ! Avec les gens qu'on aime, dans les endroits qu'on aime. En silence, en musique, on prend son temps. Le temps de vivre à plein temps.

Où que vous soyez cet été, c'est une invitation à vous toutes lectrices et lecteurs : un rendez-vous avec...le temps de vivre. Un long tête-à-tête avec soi en toute liberté. C'est un vœu que nous formulons avec conviction.

Louise Garnier

Pour le comité de rédaction

CHRONIQUE DE MES PLAISIRS D'ÉTÉ

Francine Dumais, *Houlda*

Depuis avril, le blanc paysage hivernal vire progressivement au brun puis au vert. Lors de mes premières sorties en forêt, il m'arrive de cueillir avec attendrissement quelques branches de saules arborant des petites touffes poilues appelées familièrement chatons.

De retour chez moi, je les dépose dans un vase avec de l'eau pour les contempler plus longtemps mais hors de portée de ma chatte qui aime bien jouer avec les plantes en faisant quelques dégâts.

Avant même que ne s'estompe complètement la neige sur les plates-bandes, l'activité végétale redémarre sous terre dans les bulbes à fleurs. Ainsi au travers des derniers amas de neige, pointent hardiment les premières tiges des vivaces printanières. Avec émerveillement, je vois déjà s'ouvrir les pétales jaunes, mauves et blancs des crocus, fleurissant par bouquets sur l'herbe jaunie d'une pelouse du voisinage.

La grosse congère de neige durcie, accumulée par la souffleuse à l'ouest de ma maison, tarde à fondre. Pour aider le soleil, je donne plusieurs coups de pelle chaque jour jusqu'à ce que la pelouse jaunie réapparaisse. Après quelques coups de râteau pour enlever cailloux et herbes sèches, la pelouse pourra reverdir plus facilement dès la prochaine on-

dée.

Çà et là sur la plate-bande, j'aperçois avec joie les jonquilles qui allongent leur tige chaque jour jusqu'à l'apparition des boutons floraux. Puis sous le vent encore frisquet, frissonnent leurs corolles épanouies et dentelées aux tons jaune soleil ou crème.

À côté d'elles, se déploient les cônes bleu violet des muscaris transplantés l'automne passé. Bientôt ce sera au tour des tulipes d'étaler leur variété de coloris : du blanc au jaune en passant par le rouge. Au fur et à mesure, j'ajoute une nouvelle couleur de tulipe ou je change un bulbe de place après la floraison pour un agencement plus symétrique des couleurs.

Vers la fin mai, si je suis précoce, je transplante les annuelles en pot ou sème de nouvelles graines que je choisis minutieusement durant mes fréquentations aux centres de jardinage. Il faut résister à bien des tentations et se raisonner face à l'espace dont je dispose, la quantité de

lumière qu'exigent ces plantes ou la capacité de mon portefeuille.

Mais avant les semis, je dois préparer le sol en le râtelant d'abord pour y enlever les tiges, feuilles mortes ou papiers emportés là par le vent. Mais un printemps, ô surprise, j'ai dérangé quelques bourdons encore engourdis sous quelques centimètres de terre. Ils avaient dû manquer de temps pour mieux s'abriter à cause de l'arrivée soudaine des grands froids. J'ajoute au sol du compost, de la tourbe ou de la terre noire pour bien nourrir les plantes.

Près des tulipes se balançant dans le vent frais, pousse le muguet avec ses nombreuses tiges feuillues. Pour admirer ses blanches clochettes odorantes, je dois me pencher et écarter ses feuilles. Là je peux humer le parfum si captivant du timide muguet.

Dès que la neige s'est presque retirée du parc de la rivière Rimouski et de ses sentiers, je m'y rends à vélo et pénètre aux abords de la forêt. Sous l'épais tapis de feuilles mortes, je peux apercevoir diverses pousses jaillir dont certaines constituent de vrais trésors gastronomiques comme la fougère à l'autruche, les champignons comestibles tels que la morille.

En circulant sur les routes de la campagne voisine, j'admire le vert tendre des forêts de feuillus si lumineux au prin-

temps. De temps à autre, j'aperçois des taches blanches ou rosées signalant la présence de merisiers ou d'amélanchiers.

Vers la fin juin, je pars à la recherche des petites fraises des champs si goûteuses. Et les doigts rougis mais parfumés, je reviens chez moi en pensant aux délicieux déjeuners de céréales ou aux desserts garnis de fraises.

Les jacinthes, au parfum si envoûtant, ont égayé ma plate-bande de leurs teintes rose, blanche et bleu tendre. La bruyante tondeuse fait son apparition aux quinze jours pour raccourcir le gazon qui pousse rapidement. Chaque matin, par temps sec, je me lève tôt pour arroser les plates-bandes et le jardinet. Dans ce dernier, j'ai semé épinards, laitue, haricots, betteraves, radis ainsi que les plants de tomates, pendant que repartent d'eux-mêmes l'origan, la coriandre, le persil, le thym, l'hysope et la lavande. À mesure que l'été avance, le jardinet clairsemé se remplit et foisonne tellement que je peux difficilement y circuler.

Près de ma véranda fleurit un lilas dont les effluves se répandent le soir venu, moment préféré pour m'asseoir dehors et lire sous les doux rayons du soleil couchant. Plus tard, à la tombée de la nuit, je retourne sur la chaise longue pour goûter à la tiédeur de l'air, admirer

les étoiles plus brillantes que ne réussissent pas à éclipser les lampes de rue. Je rêve de nuits tièdes passées à la belle étoile, parfois au clair de lune, sur une terrasse élevée, à l'abri des intrus pour y guetter les premières lueurs de l'aube et l'ascension graduelle de l'astre diurne.

Juillet annonce l'arrivée de ma fille et de son conjoint, venus passer quelques jours dans le Bas du fleuve. Parfois nous partons en courtes excursions vers les attractions locales : le pic Champlain, le parc du Bic, la plage de Ste-Luce, les Jardins de Métis, les Portes de l'enfer de St-Narcisse. Quand mon fils revient, nous allons parfois au Village des Sources, lieu de paix et de recueillement.

Par les belles après-midi ou soirées d'été, la Promenade de la mer se remplit de marcheurs, cyclistes ou patineurs (à roues alignées). Pour conclure cette sortie citadine, plusieurs remontent les avenues attenantes jusqu'à une chocolaterie de la rue Évêché ouest pour y déguster un plaisir bien estival : la crème molle...trempée ou non dans le chocolat au lait ou noir. D'autres préfèrent les glaces maison plus coûteuses mais si délicieuses et variées.

En août la brise se rafraîchit un peu alors que le soleil raccourcit ses heures de présence. Les plates-bandes se sont

renouvelées en fleurs plus tardives et mon jardinet atteint presque son apogée. Les tomates commencent timidement à rougir. Je profite du temps plus frais pour repeinturer à l'extérieur, là où la peinture s'est écaillée sur les perrons, vérandas, escaliers ou fenêtres.

Dès que j'ai une heure ou deux de libre, je pars à vélo vers un champ proche où je peux cueillir des bleuets sauvages. Parfois je peux en ramener un litre ou deux si les talles n'ont pas reçu de visite avant la mienne et si les bleuets sont bien dodus. Pour les framboises sauvages, il faudrait me rendre dans la forêt plus éloignée en compagnie d'amateurs. Ces dernières années, j'ai plutôt opté pour la framboise cultivée plus grosse et rapide à cueillir.

À la fin d'août, je peux récolter en quantité un petit fruit délicieux mais astringent : la cerise à grappe. Quand elle noircit presque, elle est bien sucrée. Il me reste à la transformer en liqueur ou en gelée avec de la pectine de pommes. Quant aux noisettes, j'y pense souvent en retard en voyant mon voisin équeuter les siennes. Dès les premiers jours de septembre, les noisetiers sauvages ont été dévalisés par les écureuils pressés de regarnir leur garde-manger pour l'hiver. Je suis plus chanceuse avec les canneberges repérées dans un terrain vague, sur le bord de la mer, à Pointe-au-Père.

Suite à la page 23

CRIER À TUE-TÊTE

Joannie Dupré-Roussel

Quelle délicatesse que d'élaborer un article sur la place des femmes au cinéma! D'abord, parce que c'est un sujet d'une complexité étonnante, qui vient avec son lot de questions boueuses, et pour le moment, sans répliques définitives, mais aussi parce que, pour y répondre, on a habituellement misé la carte de la confrontation entre les hommes et les femmes.

Pourtant, quand on observe ces grandes collaborations entre les deux sexes, on se rend compte que les femmes n'ont jamais été bien loin dans l'histoire du cinéma. Certes, jusqu'aux années 70, elles sont restées un peu plus dans l'ombre, évidemment à cause du contexte historique qui voulait que les femmes restent à la maison, mais ces marginales ont, malgré tout, donné un grand coup à l'avancement du cinéma. C'est au travers de celles qui se sont battues et qui ont mordu la pellicule comme Evelyn Lambart, Suzanne Schiffman ou Anne-Claire Poirier que l'on peut comprendre l'évolution des femmes dans un monde à tendance masculine, mais surtout, que l'on peut croire à une évolution surprenante pour l'avenir des dames du cinéma.

«Je me dois de mentionner ici : Evelyn Lambart» et Norman McLaren.

Première femme à frapper aux portes des studios de l'ONF, en 1942, Evelyn Lambart se jette à bras ouverts dans le cinéma d'animation. Pour elle, que lui

importe d'être une femme dans un milieu d'hommes. L'art occupe déjà, à ses yeux, une dimension vitale et essentielle, d'autant plus que la surdité qui l'accompagne, lui permet d'aiguiser son acuité visuelle et de mieux percevoir la notion du mouvement, des formes et des couleurs. C'est d'abord le cinéaste Norman McLaren qui remarque son immense talent. Après lui avoir demandé un simple échange de service, elle devient rapidement sa précieuse collaboratrice. Cette amitié, longue de 20 ans, tient le coup grâce à cette merveilleuse complicité qui se développe entre les deux créateurs. Lui : égaré et rêveur, elle : débrouillarde et terre à terre, ils forment un duo complice pour concrétiser les élans d'une imagination bouillonnante. Leur plus grand chef-d'œuvre est, sans contredit, *Caprice en couleurs*. Ce film est une composition magistrale de fresques multicolores qui s'entrechoquent, qui se boudent et qui se réconcilient au rythme d'une musique endiablée et de coups de canon. Leur travail est un

véritable hymne à la poésie et à l'expérimentation, qui restera, à jamais, une référence pour les mordus d'animation.

Un raz de marée qui bouscule

De l'autre côté de l'Atlantique, en France, vers les années 60, un nouveau mouvement cinématographique éclate. Inspirée par des cinéastes en révolte contre le cinéma de bourgeoisie, *La nouvelle-vague* déferle sur les écrans et prône la libération! Les équipements se font plus légers et les caméras quittent les trépieds trop encombrants pour se poser sur l'épaule de leur maître. Le cinéma devient désormais le reflet de la réalité. Engendré par la révolution féministe, le rôle des femmes se transforme. À l'écran, elles deviennent plus autonomes, plus indépendantes et tiennent tête aux machos. C'est Jean-Luc Godard et François Truffaut qui sont nommés maîtres de ce soulèvement cinématographique mais un nom nous échappe. Il s'agit de Suzanne Schiffman. Née à Paris en 1929, elle est qualifiée comme étant *la femme derrière La nouvelle-vague*. Fidèle associée de François Truffaut, elle est d'abord script sur des films comme *Tirez sur le pianiste* (1960), puis assistante sur le film *L'enfant sauvage* (1970) et enfin, co-scénariste sur le film *La nuit américaine* (1974). Son implication dans les projets de François Truffaut était telle qu'elle participait à toutes

les étapes de production, que ce soit de l'élaboration du projet embryonnaire jusqu'au mixage final. Elle était une conseillère indispensable et grandement respectée, tellement que Truffaut lui a rendu un hommage impeccable dans le film *La nuit américaine*. Le tandem, Truffaut et Schiffman, a été un des points de rencontre important du cinéma, suffisant pour faire accoucher un souffle assez puissant pour perpétuer *La nouvelle-vague* sur tous les continents.

Les premiers films de femmes

Les années 70 deviennent un pivot incontournable pour la place que prennent les femmes au cinéma, plus particulièrement, à la réalisation. La lutte devient plus accrue, afin de faire valoir leur travail aux yeux de l'industrie cinématographique. Au Québec, à cette époque, c'est Anne-Claire Poirier qui prenait d'assaut le cinéma féministe. Selon elle, «la femme, quel que soit son statut, ménagère, travailleuse ou professionnelle, quelle que soit sa classe, assistée sociale, prolétaire ou bourgeoise, souffre d'un isolement qui la place dans un état d'insécurité constant»¹. Avec une réputation de batailleuse, elle aborde des sujets à proprement dit «féminins», qui ne laissent toutefois pas les hommes indifférents. Elle traite de la culpabilité des mères face au travail, de la vieillesse ou encore, des traitements difficiles que

peuvent subir certaines femmes. Son film, *Mourir à tue-tête* (1979), est pénétré de la barbarie de ceux qui agressent les femmes impuissantes face au viol, sous toutes ses formes, et qui ne peuvent faire autrement que crier en silence. Anne-Claire Poirier a le mérite d'avoir créé une collectivité de femmes afin de briser, une fois pour toute, l'exil qui les accable. Seulement, elle n'a pas fait cette démarche seule. Il y a, entre autre, la caméra de Michel Brault qui s'est jointe à elle, qui a si bien traduit ce regard féministe fébrile et impérissable sur pellicule. C'est un travail d'équipe qui, cette fois – enfin – accorde toute l'importance à la femme et à ce qu'elle peut apporter au cinéma.

«En vérité, le chemin importe peu, la volonté d'arriver suffit à tout.» – Albert Camus.

Evelyn Lambart, Suzanne Schiffman et Anne-Claire Poirier ont été, à leur façon, des pionnières au cinéma. Elles ont contribué à l'innovation de nouvelles techniques d'animation, conseillé, rassuré et scandé le mouvement féministe. Elles ont d'abord cru en elles, en leur talent et ont franchi les limites qui les confinaient à leur rôle de femmes. Malgré une part d'ombre qui noircit leur nom dans les livres d'histoire, elles ont

tout de même hérité d'une partie de l'imaginaire cinématographique. Aujourd'hui, près de 40 ans après le mouvement féministe des années 70, il est vrai qu'on ne peut nier le manque d'équilibre entre la place des hommes et celle des femmes au cinéma. La bataille, envers l'industrie cinématographique et ses préjugés, est encore bien jeune mais véritablement enclenchée. Elle ne se fera pas sur le dos des hommes, au contraire, mais au nom de toutes ces rencontres entre les genres et à la complémentarité qui s'en découle. Le temps est un vide à remplir de belles promesses et laisse croire à un avenir égayé pour les femmes. Il suffit d'y croire.



1. Bibliothèque des archives Canada : <http://www.collectionscanada.ca/women/002026-711-f.html>

DES FEMMES À L'ÉCRITURE AUDACIEUSE

Monique Dumais, *Houlida*

Chantal Théry, professeure en littératures française et québécoise à l'Université Laval, nous a donné d'apprécier des femmes tout à fait étonnantes qui ont vécu en Nouvelle-France aux 17^e et 18^e siècles. Son ouvrage, *De plume et d'audace. Femmes de la Nouvelle-France* Montréal/Paris, Triptyque/Cerf, 2006, 262 p., s'inscrit dans une lecture féministe, celle de la mise en valeur des qualités des femmes. Je vous fais donc connaître quelques-unes de ces femmes à l'écriture audacieuse.

Des femmes

Nous découvrons à travers leurs écrits, des femmes très déterminées, qu'elles soient religieuses ou laïques. Certaines sont venues de diverses parties de la France, d'autres comme Marie Morin, Élisabeth Bégon, sont nées en Nouvelle-France. Celles qui ont traversé l'Atlantique ont vécu un voyage périlleux qui a duré 3 mois pour les premières ursulines et hospitalières arrivées à Québec en 1639, 5 mois pour les ursulines qui se sont rendues en Louisiane en 1727. Appelées par un dessein particulier de Dieu, ces religieuses sont prêtes à tout pour accomplir leur mission auprès de malades à soigner et de jeunes à éduquer. Le jésuite Paul Le Jeune les a qualifiées d'«amazones» dans sa *Relation* de 1633: elles ont été en effet «confrontées à des situations, des responsabilités et des tâches inusitées, interpellées par une culture amérindienne» (p. 14).

Parmi ces femmes valeureuses, nous trouvons Marie de l'Incarnation qui a un parcours très particulier. Le chapitre 9, «Marie de l'Incarnation, intime et intimée» montre les forces spirituelles de cette femme, Marie Guyart de Tours, épouse devenue veuve après un an de mariage, mère qui a abandonné son enfant de douze ans pour entrer chez les Ursulines de Tours. Vie étonnante où son fils Martin deviendra lui-même bénédictin et demandera à sa mère d'écrire les états de sa vie mystique. Chantal Théry souligne entre autres que «des métaphores très corporelles» (p. 158) sont présentes dans le rapport mère-fils détecté dans ses lettres. En effet, quand la mère rappelle à son fils son départ pour le Canada, elle écrit: «À votre sujet, il me sembloit que mes os se déboïtoient et qu'ils quittoient leur lieu, pour la peine que le sentiment naturel avoit de cet abandonnement.» (*Correspondance* 1664: 725) (p. 158)

Voici quelques autres types de femmes: Marie Morin, née à Québec en 1649, est la première religieuse canadienne à se joindre aux sœurs hospitalières venues de France. C'est elle qui rédige pendant 28 années les *Annales de l'Hôtel-Dieu*; elle assume un triple rôle: celui de narratrice-écrivaine, d'historienne et de personnage. Marie Tranchepain et Marie-Madeleine Hachard, deux ursulines qui sont parties de Rouen, relatent leur voyage, leur arrivée et installation à la Nouvelle-Orléans en 1727. Soeur Hachard, alors jeune novice, raconte à son père les péripéties de son voyage. On n'en manque pas en cinq mois sur l'Atlantique! Élisabeth Bégon de Montréal, épouse du gouverneur de Trois-Rivières, qui ira vivre en France, aura une importante correspondance avec son fils établi en Louisiane.

«Prendre pays, c'est aussi prendre la plume»(p. 72). Marie de l'Incarnation aurait écrit 13 000 lettres, il nous en est resté environ 278 que l'on retrouve dans sa *Correspondance*, éditée et annotée par dom Guy-Marie Oury, Abbaye Saint-Pierre, Solesmes, 1971. Chantal Théry mentionne que «ce qui frappe dans les textes de nos écrivaines, c'est le désir, la pulsion, l'urgence d'écrire: la dramatisation de l'écriture y est omniprésente» (p. 122). Marie de l'Incarnation s'est employée aussi à écrire des livres en langue amérindienne:

« [...] je me suis résolue avant ma mort de laisser le plus d'écrits qu'il me sera possible depuis le commencement du Carême dernier jusqu'à l'Ascension j'ay écrit un gros livre Algonquin de l'histoire sacrée [...] un Dictionnaire et un Catéchisme Hiroquois, qui est un trésor. L'année dernière j'écrivis un gros Dictionnaire Algonquin à l'alphabet François; j'en ai un autre à l'alphabet Sauvage. » (*Correspondance* 1668: 801) (p. 75)

Elle a bien du mérite cette Marie de l'Incarnation qui avoue qu'apprendre des langues amérindiennes n'est pas chose facile: «je vous avoue qu'il y a bien des épines à apprendre un langage si contraire au nôtre. [...] Mais croyez moy, le désir de parler y fait beaucoup; je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue.» (C 1641: 125) (p. 187)

Les accommodements raisonnables, on les connaissait déjà au XVIIe siècle, à en juger par les rapports que ces femmes venues de France entretiendront avec les amérindiennes. Marie de l'Incarnation a montré dans sa correspondance que les amérindiennes ont besoin de liberté, car, lorsqu'elles sont contraintes, «elles deviennent mélancholiques, et la mélancholie les fait malades» (p. 184). Un autre passage est bien typique:

«[D'autres filles Sauvages] n'y sont que comme des oyseaux passagers, et n'y

demeurent que jusqu'à ce qu'elles soient tristes, ce que l'humeur sauvage ne peut souffrir: dès qu'elles sont tristes les parens les retirent de crainte qu'elles ne meurent. Nous les laissons libres en ce point, car on les gagne plutôt par ce moyen, que de les retenir par contrainte ou par prières. Il y en a d'autres qui s'en vont par fantaisie et par caprice; elles grimpent comme des écurieux notre palissade, qui est haute comme une muraille, et vont courir dans les bois.» (*Correspondance* 1668: 802) (p. 184)

Chantal Théry souligne que «[l]a culture amérindienne, qui conjugue différemment masculinité et féminité, a indéniablement donné aux Européennes de nouveaux modèles» (p. 173).

Les relations avec les hommes ne se vivent pas dans la plus grande aisance. Les nouvelles femmes missionnaires doivent dépasser les réticences, voire même les oppositions des hommes, comme celles du père Paul Le Jeune, jésuite. Cependant, celui-ci en viendra à s'étonner de ce que les enseignantes et les hospitalières accompliront en Nouvelle-France.

Le chapitre 2 intitulé: «Un jésuite et un récollet parmi les femmes: Paul Le Jeune et Gabriel Sagard chez les Sauvages du Canada» est tout à fait révélateur de deux attitudes très différentes. Paul

Le Jeune fait au sujet des femmes amérindiennes une description d'un féminin menaçant, excessif, multiforme et trompeur comme l'eau-de-feu [...] (p. 36), alors que le récollet Gabriel Sagard se montre un fin observateur des ouvrages des amérindiennes et se plaît à les admirer.

Il est aussi intéressant de remarquer que des religieuses ont eu un franc parler et qu'elles ont manifesté leur mécontentement à des prêtres dans certaines situations. Marie Tranchepain exprimera clairement dans une lettre à un prêtre qui a autorité sur la communauté qu'elles n'accepteront pas un supérieur que l'on veut leur imposer: «Nous ne renoncerons pas à nos droits et personne ne nous forcera de recevoir un supérieur malgré nous, c'est à quoi nous sommes toutes très déterminées» (p. 239-240). Marie de l'Incarnation a eu aussi de fortes discussions avec Mgr de Laval au sujet des constitutions, de certains chants jugés distrayants pour les prêtres-célébrants.

Lire Chantal Théry, c'est accueillir d'autres écrivaines, Anne Hébert, Patricia Smart, Laure Conan, Louise Dupré, Jeanne Lapointe, Nancy Huston, Julia Kristeva, Sor Juana Inès de la Cruz, Marina Warner et quelques autres, qui se glissent ici et là à travers les pages. L'ouvrage est d'une belle facture, avec

Suite à la page 26

LES FEMMES QUI LISENT SONT DANGEREUSES

par Laure Adler et Stefan Bollmann

Flammarion, Turin, 2006

Marie Gratton, *Myriam*

Si vous aimez la peinture et la photographie, si vous vous intéressez à l'histoire des femmes et à celle des préjugés qu'on a conçus, entretenus et colportés à leur sujet, si vous prenez plaisir à tenir entre vos mains un livre bien écrit autant que beau, offrez-vous *Les femmes qui lisent sont dangereuses*. C'est un ouvrage que vous refermerez à regret et auquel vous reviendrez avec une joie et une curiosité toujours renouvelées.

La peinture occidentale, depuis le Moyen âge jusqu'à nos jours, a aimé représenter des femmes en train de lire des livres ou des lettres, plus rarement des hommes, curieusement. La chose peut étonner en effet, puisque les femmes qui lisaient ont pendant fort longtemps été jugées dangereuses, après s'être mises elles-mêmes en danger. Bien sûr, les lectures pieuses, moralisatrices et édifiantes leur étaient permises, voire recommandées, mais hors de l'exploration de ce catalogue, toutes les dérives les guettaient, que dis-je, c'est l'ordre familial et social qui était mis en péril par ces aventurières qui osaient tout lire ! « Lire donne aux femmes des idées ! » Voyez ce qui est arrivé à Emma Bovary ; c'est la lecture d'un roman qui lui a fait paraître d'un ennui consommé sa vie conjugale dans sa petite ville de province, et qui l'a menée à

l'adultère et au suicide. Pour contrer l'influence néfaste de l'héroïne de Flaubert, Monseigneur Dupanloup prônait le retour aux ouvrages de piété et à quelques classiques comme Bossuet, Pascal et Corneille. En se plongeant dans le cloaque des romans à la mode, les femmes s'inventent des chimères, deviennent hystériques et par voie de conséquence pourrissent la société. Les femmes lisent trop. Elles feraient mieux de consacrer les loisirs qui leur restent aux travaux d'aiguille, une fois toutes leurs tâches ménagères et maternelles dûment remplies.

Tout ce que je viens de vous dire, et bien d'autres choses captivantes encore, nous l'apprenons dans la présentation du livre, intitulée « Sextuelle ». Puis vient le régal, la présentation des œuvres regroupées en six chapitres : I « Le lieu du Verbe », Lectrices pleines de

grâce ; II « Moments intimes » Lectrices ensorcelées ; III « Résidences du plaisir » Lectrices conscientes d'elles-mêmes ; IV « Heures de ravissement » Lectrices sentimentales ; V « La quête de soi » Lectrices passionnées ; VI « Petites échappées » Lectrices solitaires. Hormis dans le premier chapitre, jugez-en vous-mêmes, le danger est partout.

Le gisant d'Aliénor d'Aquitaine, cette mécène des arts et des lettres, qui se trouve à l'abbaye de Fontevrault a été réalisé vers 1204. Elle est représentée tenant un livre, symbole d'une prière amorcée ici-bas dans le couvent où elle a fini ses jours, et la poursuivant pour l'éternité. La toile la plus ancienne, signée Simone Martini, date de 1333. Le peintre se permet ici une étonnante audace. C'est une Annonciation, et Marie apparaît contrariée d'être dérangée pendant la lecture de son Livre d'heures. Elle se replie sur elle-même, jette un regard méfiant sur son céleste visiteur et, détail charmant, a glissé son pouce entre les pages pour vite retrouver l'endroit où elle en était quand Gabriel est inopinément survenu. À partir du XIV^e jusqu'au XXI^e, tous les siècles sont représentés. C'est le XIX^e qui récolte la part du lion. Des peintres, des dessinateurs et des photographes de l'Italie, de la France, des Pays-Bas, de l'Angleterre, de l'Espagne, de l'Allemagne, de la Russie, du Danemark, de la Suède et des

États-Unis sont représentés, et leurs œuvres exposées, tant chez eux et chez elles qu'à l'étranger.

De Julia Margaret Cameron on peut admirer une splendide photo d'Alice Liddell à l'âge de dix-huit ans, tout absorbée par sa lecture. À six ans, la belle enfant avait inspiré au mathématicien Charles Lutwidge Dodgson un conte merveilleux, paru sous le pseudonyme de Lewis Carroll, *Alice au pays des merveilles*. Eve Arnold a signé la dernière photo de l'album. On y voit Marilyn Monroe plongée dans la lecture d'*Ulysse* de James Joyce. Une manière de faire échec au stéréotype de la *beautiful but dumb blond* qui lui collait à la peau. On peut encore admirer des peintures de femmes, telles celles de Vanessa Bell, Gwen John et Suzanne Valadon, et des dessins de Gabriele Münter et de Jessie Marion King.

À travers tout cela, j'ai eu plusieurs coups de foudre, mais je ne vous en dirai rien... À vous de découvrir les vôtres !



LA LIBERTÉ QUE JÉSUS A DONNÉE AUX FEMMES

Odette Mainville*

Professeure, Faculté de théologie et de sciences des religions,
Université de Montréal

Quand la mort ravit un être tendrement aimé, qui a marqué notre vie, nous aimons en faire mémoire. Des souvenirs ressassés, il émerge souvent ce qui, de lui, a le plus contribué à nous faire grandir. La mise en scène fictive que voici rassemble des femmes dont le destin a été transformé par le passage de Jésus. Elles sont là, Marie de Magdala, la femme «adultère», la Samaritaine, la femme hémorroïsse, Marthe et sa sœur Marie, chacune cherchant les mots pour dire le don le plus précieux reçu de lui. Écoutons-les se souvenir¹.

— Moi, dit l'Hémorroïsse², j'ai tellement souffert de mon isolement. Pendant douze ans! Imaginez! Douze ans à être coupée du monde. Douze ans à rendre impur quiconque me touchait. Quelle humiliation! J'ai tant de fois souhaité mourir pour de bon puisque, de toute façon, je n'avais plus de véritable vie. C'est bien le cas de le dire, la vie se vidait de mon corps au rythme de l'écoulement de mon sang. Ma blessure était telle que j'en venais moi-même, comme le reste du peuple d'ailleurs, à oublier pourquoi le contact avec le sang provoque l'impureté. Il y a effectivement tellement de confusion à ce sujet que, dans

l'esprit de plusieurs, c'est comme si le sang était sale. Moi, n'en pouvant plus, j'ai fini par consulter un savant scribe, — si bon et si compatissant, dont je tairai le nom, vous comprendrez bien —, et me faire expliquer le véritable sens du sang. Mais oui, malheureusement, les gens l'ignorent.

— Moi, je crois le connaître, risque Marie de Magdala, mais je veux entendre ce que t'a dit ce scribe.

— «Le sang, c'est la vie! La vie de toute chair, c'est son sang!³» s'est-il exclamé. «Ma pauvre dame, tout le monde devrait savoir cela puisque c'est là en toutes let-

1. Sans malice aucune, on garde ici, pour certaines femmes, les pseudonymes par lesquels la tradition chrétienne les a identifiées, cela en raison du pouvoir évocateur du type d'intervention de Jésus à leur égard.

2. L'épisode concernant l'hémorroïsse se retrouve dans les synoptiques : Mc 5,25-34 ; Mt 9,20-22 ; Lc 8,43-48.

3. Lv 17,11.14 ; Dt 12,23 ; aussi Gn 9,4 ; Ex 24,8

tres dans les Écritures!» Puis il a expliqué : «La vie vient de Dieu; elle appartient à Dieu. Elle est, par le fait même, sacrée. Comme le sang c'est la vie, le sang est donc sacré. Or, il ne faut pas toucher à ce qui est sacré. Le fait d'entrer en contact avec le sang n'est pas en soi péché; mais le cas advenant, il faut se purifier pour revenir au monde 'profane'. Si on omet délibérément de se purifier, c'est là que ça devient péché; justement pour avoir mêlé le sacré au profane.» J'ai alors compris pourquoi ma tradition me demandait de rester à l'écart du monde⁴: quelqu'un aurait pu me toucher et être devenu impur sans le savoir.

— Mais sachant tout cela, comment alors as-tu osé toucher Jésus? s'écria Marthe.

— Oui, oui, je sais bien; mon geste ne semble pas très cohérent avec ce que je viens de dire. Comment expliquer mon audace? (L'hémorroïsse cherchait ses mots, incertaine de se rendre convaincante.) D'un côté, j'ai senti une petite ouverture de la part de ce bon scribe. Il ne voulait pas trop s'avancer, mais il m'a quand même dit : «Écoutez : il y a la loi et il y a la vie. La loi est stricte, c'est bien sûr, mais dans la vie de tous les jours, ce n'est pas toujours facile de s'y conformer dans tous les détails.

L'important, c'est que vous fassiez toujours votre possible. Il ne faudrait donc pas trop vous torturer l'esprit.» Puis, comme se parlant à lui-même, il a ajouté : «Yahvé est si bon. Je ne peux pas croire que...» Il n'en a pas dit plus, mais c'était la brèche qu'il me fallait. D'un autre côté, je connaissais la réputation de Jésus. Je l'ai vu tant de fois faire des encoches à la loi quand il s'agissait d'aider les gens. Combien de gens a-t-il guéri le jour du sabbat alors que la loi l'interdit? Il ne cessait de clamer : «L'homme n'est pas fait pour le sabbat, mais le sabbat pour l'homme». Il avait pour son dire que si le sabbat est fait pour l'être humain, c'est donc une journée idéale pour lui faire du bien. Et Jésus, comme le scribe, était si bon. Tous les deux voulaient tellement faire les œuvres de Yahvé. Quoique Jésus prenait encore beaucoup plus de liberté, bien évidemment! Il me semblait que Yahvé devait aimer et approuver ce que faisaient ces deux hommes.

— De toute manière, en ce qui concerne Jésus, depuis que Dieu l'a relevé d'entre les morts, cela ne fait plus aucun doute, s'exclame Marie de Magdala.

— J'étais donc dans un véritable dilemme : d'un côté, j'avais la nette conviction qu'à seulement toucher Jésus je serais guérie, tout en sachant très bien

4. Lv 15,25-30.

que je n'avais pas le droit de le faire; de l'autre, j'étais certaine que Jésus m'accorderait la guérison si je la lui demandais. Mais allez donc demander une telle chose devant tout le monde! Imaginez si les gens qui le suivaient avaient su! Je me suis dit que si, en le touchant, j'étais instantanément guérie, ma situation d'impureté serait aussi instantanément annihilée, vous comprenez, et que, par conséquent, je ne le rendrais pas impur. Vous savez la suite. Quelle délivrance! Il m'a redonné la vie, quoi! J'ai depuis une vie normale avec mon mari, ma famille, avec tous ceux et celles que je côtoie. Il a défait les liens qui me gardaient prisonnière, me redonnant la liberté de vivre. De vivre comme tout le monde, enfin!

— Je t'écoute raconter cela, reprend Marie de Magdala, toute songeuse, et je suis étonnée de voir comment toute vie est précieuse pour Jésus. Et encore plus frappant, la vie d'une femme a autant d'importance que celle d'un homme. Hommes et femmes sont égaux devant lui.

— Oui, en effet, les hommes et les femmes sont égaux pour Jésus, s'exclame Marie. Ce qu'il a fait pour moi en est un exemple criant. La chance qu'il m'a donnée est complètement renversante

dans le monde où nous vivons.

— Je t'en prie Marie, ne recommence pas avec cette histoire⁵ s'impatiente Marthe, sa sœur. Ton attitude m'a tellement irritée, ce jour-là. On invite Jésus à la maison, et voilà que Madame me laisse tous les préparatifs sur les bras, sous prétexte de s'instruire!...

— Voyons, Marthe! Tu ne vas pas encore faire la mauvaise tête. Si ma propre sœur ne comprend pas, soupire Marie, comment faire accepter au monde ce droit que j'ai reçu de Jésus?

— J'avoue Marie, que moi non plus, la dite «femme adultère», je ne saisis pas très bien de quel droit tu parles.

— Le droit de s'asseoir aux pieds de Jésus et de ne rien faire, ironise Marthe.

— Bien Marie, il semble que nous ayons vraiment besoin que tu t'expliques, reprend avec sérieux «la femme adultère».

— Vous savez très bien que le droit de s'asseoir aux pieds d'un maître pour recevoir l'instruction⁶ est réservé aux hommes. Ce droit leur confère, par le fait même, les privilèges d'interpréter, d'enseigner, de diriger, etc. La société ne reconnaissant aucun de ces privilèges aux femmes, nos chefs jugent prudent de nous garder dans l'ignorance. Mais Jésus, lui, m'a enseigné exactement

5. Voir l'épisode de Lc 10,38-42 relatant la visite de Jésus chez Marthe et Marie.

6. Les élèves s'assoient effectivement par terre aux pieds de leur maître pour se faire instruire. Ainsi, selon Ac 22,3, Paul reçoit sa formation à la loi aux pieds de Gamaliel.

comme il l'a fait à ses disciples. Il m'a fait comprendre que si Dieu m'a donné une intelligence j'avais le droit de l'éclairer. Réalisez-vous ce que ça implique? Considérant justement les implications, je qualifierais son geste de prise de position radicale à l'encontre d'une tradition très ancrée dans notre culture.

— Moi, je continue à croire que tu t'enfiles la tête, ma chère sœur.

— Attention Marthe! Marie est en train de me faire réaliser des choses en ce qui me concerne personnellement; des choses que je n'avais encore jamais vues avec autant d'acuité, dit Marie de Magdala d'un air très songeur. C'est effectivement grave et plein d'implications ce que tu dis, Marie.

— C'est tout simplement éblouissant! renchérit Marie. J'avais souvent entendu Jésus s'entretenir avec mon frère Lazare. J'étais fascinée par l'enseignement qu'il lui livrait. Je mourais d'envie de me joindre à eux. Je découvrais avec émerveillement que je comprenais tout ce que Jésus lui apprenait. C'est fou, mais je découvrais en même temps que, moi, une femme, je devais pouvoir assouvir mon incommensurable soif d'apprendre. Puis, j'avais d'ailleurs entendu parler de la fameuse parabole des talents que Jésus avait racontée un jour. Alors,

tout se bousculait dans ma tête : Avais-je le droit d'étouffer mon intelligence? Mais comment la développer? Pour la faire fructifier où? Auprès de qui? Puis, à bout d'énergie, je finissais par me dire que la parabole des talents⁷, c'était sûrement pour les hommes. Je savais, certes, qu'il y avait des femmes qui suivaient Jésus⁸, mais je croyais que c'était uniquement pour servir les hommes. — Pardonne-moi, Marie (de Magdala)—. J'avais beau me raisonner; ma lutte intérieure me reprenait de plus belle. Or, j'avais bien remarqué que Jésus traitait les femmes avec autant de respect qu'il traitait les hommes. Ça, j'avoue que ça m'intriguait. C'est ce qui m'a donné l'audace...

— Et Marie a sauté sur la première occasion. Nous avons invité Jésus à venir manger chez nous et dès qu'il est arrivé, elle l'a accaparé.

— Pauvre Marthe! Je n'arriverai certainement pas à te convaincre. Mais enfin, dès qu'il est arrivé, oui effectivement, je l'ai interpellé. Je me suis mise à lui poser des questions. Ça déferlait. Et quel accueil Jésus m'a réservé! Il me souriait d'un air ravi. Sans trop m'en rendre compte, je m'étais tout bonnement retrouvée assise à ses pieds. Eh oui! Dans la position de l'élève devant son maître!

7. Voir Mt 25,14-30 ; Lc 19,12-27.

8. Lc 8,1.

Et lui, n'en a même pas fait la remarque. Tout avait l'air si naturel pour lui. Plus tard, quand je me suis ressaisie, en repassant la scène, j'ai réalisé que pour Jésus, c'était normal qu'une femme s'instruise. Or, sachez-le bien, mesdames, s'exclame Marie dans une feinte d'orgueil enjouée, le savoir confère l'influence et le pouvoir!

— Oh, Marie! dit la dame de Magdala, en riant aux éclats, avant que les hommes n'acceptent une telle réalité, il s'en écoulera des siècles! Des millénaires même!

— Trêves de plaisanterie, je n'ai pas encore fini de mesurer l'ampleur du don que Jésus a fait aux femmes à travers son geste à mon égard. La liberté de s'instruire, réalisez-vous? C'est sûr qu'il me faudra lutter pour me prévaloir de ce droit. On pourra toujours me faire obstruction, mais on ne pourra jamais m'enlever du cœur la conviction que Dieu veut que ce droit soit reconnu aux femmes, puisqu'Il a donné raison en tout à Jésus en le ressuscitant.

— Tu sais, Marie, ta façon d'exprimer

avec autant de lucidité les conséquences pour les femmes du geste de Jésus à ton égard me fait encore mieux saisir ma propre expérience, reprend Marie de Magdala⁹. L'enseignement privé que Jésus a bien voulu te donner, je l'ai reçu au fil des jours en le suivant. Car tu sais, ce qui m'est arrivé est tout aussi inouï. Si je commençais par le commencement! Tout d'abord, j'ai toujours senti que j'avais en-dedans de moi...— je ne sais pas trop comment dire sans avoir l'air prétentieuse— que j'avais du «leadership». Oui, c'est ça, je me sentais capable de rassembler, d'organiser, de diriger... Eh bien! Jésus s'en est vite rendu compte. Aussi, il n'a jamais cessé de me confier des responsabilités. Nous discussions beaucoup ensemble. Il savait très bien qu'il ne pouvait pas m'envoyer en mission comme il le faisait avec les hommes; ça aurait été me jeter dans la gueule du loup. Il disait que notre société ne le permettrait jamais et que ce serait trop dangereux pour moi; puis que de toute façon, on ne recevrait pas l'enseignement d'une femme, ajoutait-il. Mais il me laissait prendre une foule

9. Il ne faut pas confondre Marie de Magdala et la pécheresse non identifiée de Lc 7,36-50. La traditionnelle confusion vient sans doute du fait qu'elle soit nommée, en Lc 8,2, immédiatement après l'épisode de la pécheresse, alors qu'on dit de Marie de Magdala qu'il était sorti sept démons. En raison de ce dernier détail, la possession de Marie a été associée à la situation de péché de l'autre femme. Pourtant, les démons des évangiles ne suscitent pas le péché mais sont cause ou explication de la maladie physique ou mentale. Or, dire que Marie de Magdala a été délivrée de sept démons peut signifier qu'elle ait été guérie d'une maladie incurable, considérant la valeur du chiffre sept, symbole de la plénitude.

d'initiatives dans son entourage. Il souhaitait surtout que j'aide les femmes à développer leur estime personnelle et que je les encourage à se tenir debout. Au début, ses compagnons — et même les femmes! — me regardaient de travers. À la fin, ses plus proches collaborateurs avaient appris à respecter mon opinion et à me faire confiance. Ah! il y avait encore des réticences à l'occasion. Le naturel a toujours tendance à refaire surface, mais Jésus répétait sans cesse : «Pourquoi le souffle de Dieu, qui fait vivre et qui inspire, serait-il de moindre valeur dans les femmes que dans les hommes?» Que vouliez-vous que les hommes répliquent à une telle sagesse? Comme toi, Marie, je me bute aux entraves sociales quand j'ai le goût d'exercer la liberté que Jésus m'a donnée. Mais je sais qu'elle est là, invulnérable en dedans de moi, et j'ose espérer qu'elle soit une semence. Si Dieu a su vaincre la mort en faveur de Jésus, il saura bien également faire triompher la liberté qu'Il a donnée aux femmes par ce même Jésus.

— Écoutez les amies, si vous êtes étonnées de ce que Jésus a osé faire pour vous, en terre purement juive, en défiant

les interdits, imaginez donc ce qu'il a fait pour moi «La Samaritaine!¹⁰» Dans le monde juif, ça dépasse l'entendement. Quand j'y pense, je suis même surprise qu'il n'ait pas été exécuté sur le champ¹¹! Depuis quand un Juif a-t-il le droit de s'adresser à une femme, comme ça, en public? À une Samaritaine, par-dessus le marché! Même ses disciples, quand ils sont revenus de leurs courses, en étaient tout simplement scandalisés! Pourtant, ils en ont vu d'autres à ses côtés!

— Ah oui, cette fois-là, sa liberté dépassait toutes les bornes. Même moi, qui, en le suivant, ai vu tant d'entorses de sa part, j'ai encore du mal à m'habituer à celle-là, dit Marie de Magdala.

— Qu'il me parle en public, à moi, femme samaritaine, c'était déjà inadmissible, mais qu'il l'ait fait en dépit de mon lourd passé libertin, c'est renversant!

— Là, je t'arrête, dit la femme «adultère». Jésus ne s'est jamais empêché de côtoyer les pécheurs (excuse-moi!), même si la religion le lui interdisait. Il avait pour son dire que ce n'est pas en les méprisant et en les gardant loin qu'on peut leur faire comprendre que Dieu les aime. Il n'a d'ailleurs ja-

10. Jn 4,1-42

11. Il importe de rappeler ici la profonde division qui existait entre Juifs et Samaritains. Les Samaritains étaient considérés comme un peuple bâtard du fait qu'il était composé d'un mélange d'Israélites et de colons étrangers. En effet, lors de l'invasion assyrienne en Samarie, en 722 av. J., les conquérants

mais cru que le contact avec qui que ce soit – homme, femme, étranger, lépreux, pécheur- pouvait rendre impur.

— Mais plus encore, c'est par une femme, une samaritaine indigne, que Jésus a fait entrer la foi en Samarie¹², ajoute la Samaritaine.

— Sans compter que Jésus était en train de dire au monde qu'aux yeux de Dieu, les Samaritains valent autant que les Juifs. Ça ce n'est pas près d'être gobé par les autorités juives! Les impacts politiques et religieux sont tout simplement trop grands. On ne peut pas voir l'immensité d'une montagne en se tenant à son pied; il faut prendre du recul.

— N'empêche qu'au plus profond de mon cœur, moi, la célèbre Samaritaine, je suis une femme libre. Jésus m'a rendu l'estime de moi-même. Il m'a montré que mon témoignage était digne. Un seul problème : avec toute la fougue qui m'habite, j'ai peine à accepter que les choses bougent si lentement.

— Moi, risque timidement la «Femme adultère»¹³, en t'écoutant, chère sœur de Samarie, toi qui sembles si à l'aise de parler de ton cas, même si tu as eu cinq maris, ça me donne de l'audace de parler à mon tour. J'ai traîné ma honte longtemps après que Jésus m'eût sauvé la vie. Que dis-je? je la traîne encore. Vous savez, on m'avait surpris en flagrant délit avec cet homme... J'étais sûre que j'allais mourir, qu'ils allaient me lapider, comme le prescrit la loi.¹⁴

— Et l'homme, lui? s'indigne la Samaritaine.

Haussant les épaules et hochant la tête, la pauvre «Femme adultère» semblait incapable de donner plus de précision.

— Ah, mais Jésus a bien dû penser que tu n'avais pas commis l'adultère toute seule, ricane la Samaritaine.

— Mais enfin, moi qui me sentais si souillée, si sale, si indigne... Moi qui, toute tremblante, n'osais même pas redresser la tête quand Jésus m'a interpel-

avaient, d'un côté, déporté en terre étrangère une partie de la population samaritaine, mais ils avaient, de l'autre, amené en Samarie des étrangers (dits «païens», du fait qu'ils adoraient plusieurs divinités). Le métissage raciale avait aussi entraîné une sorte de syncrétisme religieux, carrément décrié par les Juifs de race pure. Bref, les deux groupes, Juifs et Samaritains, se détestaient mutuellement. On saisit alors l'ampleur de la provocation, dans l'épisode du bon Samaritain (Lc 10,29-36), quand Jésus propose justement le Samaritain comme modèle, alors que deux Juifs de la plus haute orthodoxie, un lévite et un prêtre, n'ont pas su adopter le comportement charitable qui plaît à Dieu. (Voir aussi en Lc 17,11-19, le récit de la guérison de dix lépreux dont seul le Samaritain revient remercier Jésus).

12. Jn 4,39-42

13. Jn 8,1-11

14. Lv 20,10 ; Dt 22,22-24

lée. J'entends encore la douceur de sa voix- : «Femme, où sont-ils donc ceux-là qui t'ont amenée à moi? Ils ne t'ont pas condamnée?» J'ai levé la tête et j'ai lu tellement de bonté, de miséricorde dans son regard. J'ai alors compris que j'étais sauvée.

Elle essuya une larme, tandis que les autres, émues, baissaient la tête en silence.

— Mon histoire est peut-être plus personnelle, mais je voulais quand même en parler parce que, en dedans de moi, je me sens grandie face à Dieu; parce que Jésus a montré, que, oui, pour Dieu, homme et femme sont égaux. Pourquoi, lui, il aurait échappé à la mort et moi pas? L'attitude de Jésus a suscité en moi un tel bien-être intérieur, une telle libération. Mais jamais je ne recommencerai! Oh non! s'écrie-t-elle avec conviction.

Marthe, s'approche par derrière, posant les mains sur ses épaules, elle dit affectueusement :

— Ton histoire est loin d'être banale. Elle est un baume pour les femmes bafouées. Elle clame l'égalité dans l'exercice de la justice. Elle est garante de l'amour de Dieu pour les femmes. Elle est promesse qu'un jour, on nous respectera et nous reconnaîtra pleinement, nous aussi, les femmes.

Les autres, la regardant avec tendresse,

se taisaient toujours. Marthe reprit:

— À moi aussi, Jésus a donné quelque chose, et ce quelque chose est très précieux. Ah, bien sûr, ce n'est pas comme à ma sœur, la possibilité de m'instruire; il savait que, de toute façon, ça ne m'intéressait pas. Mais ce qu'il m'a donné, je le chéris presque égoïstement : une amitié personnelle. Il a été mon ami, lui, un homme juif, à moi, une femme!

— Dans ce cas, à moi aussi, dit sa sœur.

— Laisse-moi donc ce qui m'appartient, veux-tu Marie! Oui, il a été mon ami. Au début, je craignais les jugements; mais pour Jésus, c'était tellement naturel.

— Ce que tu dis n'est pas banal, Marthe, reprend Marie de Magdala. Tu sais, dans notre groupe, Jésus voulait vraiment que les hommes et les femmes aient ce type de relation, sans jugement. Il était aussi à l'aise avec les femmes qu'avec les hommes. Ah, ce n'est sûrement pas le même type d'amitié qu'il a eu pour toi, se rattrape Marie de Magdala, soucieuse de ne pas déplaire à Marthe. Mais au delà de toutes les réticences que son attitude engendrait, c'était une semence de libération sociale que Jésus jetait en faveur des femmes. J'oserais dire que la relation d'amitié qu'il a eue avec toi ... et avec ta sœur aussi, peut-être?... est une sorte de consécration de rapports nouveaux entre les

hommes et les femmes. Il osait vous rencontrer même si Lazare n'était pas là, tout simplement parce qu'il attachait beaucoup de valeur à votre compagnie. Jésus franchissait là un seuil important. C'est encore une liberté nouvelle qu'il octroyait aux femmes

— Mes chères sœurs, Jésus a semé un vent de liberté dans le cœur des femmes, et cela, d'une multitude de manières. L'histoire de chacune d'entre nous en est un témoignage vivant. Il y aurait encore bien d'autres exemples à citer. Si seule-

ment le message de Jésus pouvait être entendu, reçu, mis en pratique, le monde entier serait transformé! Car après tout, - je ne le répèterai jamais assez- Dieu lui a donné raison, puisqu'il l'a ressuscité. Mais vivons dans l'espérance et dans la foi. Dieu est le Maître de l'univers. Il peut vaincre toutes les résistances. La liberté que Jésus a donnée aux femmes, un jour, s'épanouira pleinement pour le plus grand bien de l'humanité!

* Je dédie cet article à André Myre en reconnaissance pour son travail libérateur auprès des groupes marginalisés. L'article était, au départ, destiné à un collectif en son honneur, lequel n'a malheureusement pas été achevé.

Suite de la page 6:

Là j'y trouve de grandes talles, boudées par les cueilleurs. Elles ne sont pas aussi grosses que les cultivées mais donnent quand même une belle confiture vermeille.

Ce qui m'attire dans la cueillette de tous ces petits fruits, c'est le plaisir de voir croître ma récolte au fil des minutes qui s'écoulent lentement dans le calme des grands espaces. C'est également la perspective de leur utilisation future aux déjeuners, en garniture de desserts ou en confitures.

Vers la mi-septembre, il faut me résigner à enlever le moustiquaire de la fenêtre du sous-sol, à le remplacer par la double

fenêtre, à fermer l'eau du robinet extérieur, à enlever les plantes fanées du jardin et des plates-bandes, puis à ranger tondeuse et outils de jardinage. Pour clore les délices culinaires locaux, survient enfin l'opulente citrouille.

Pendant que mijote la délicieuse compote orangée, je contemple au dehors la chute nonchalante des premiers flocons blancs, annonçant l'arrivée imminente de l'hiver. Je rêve devant le plaisir anticipé d'assister au ré-enchantement de la Nature au printemps prochain. Et je conclus en me disant que ce grand voile blanc, assez épais, est nécessaire pour bien protéger le monde végétal des grands froids.

DES FEMMES ... NOS SŒURS EN HUMANITÉ

Réjeanne Martin, s.s.a.

A l'époque où je prends ma retraite (1995), ma solidarité indéfectible aux femmes prend une autre voie que la militance active dans la Collective L'autre Parole. Mon âge (65 ans) et mes limites de santé (séquelles d'un accident) me rapprochent de MOI d'abord. Mon questionnement : quelle sera ma façon AUTRE d'intervenir dans le champ des femmes?

La réponse surgit rapidement : en continuité avec la pratique pastorale et les contacts que j'ai développés dans un cégep pendant 25 ans, je me sens interpellée par les plus marginalisées, les laissées-pour-compte la plupart du temps. Et me voilà à inventer des projets éducatifs pour nos sœurs incarcérées (Société Elizabeth Fry du Québec), pour nos jeunes sœurs en difficulté (L'Arrêt-Source), pour nos sœurs pauvres enceintes qui choisissent de mener leur grossesse à terme (OLO). Aujourd'hui je vous parlerai de mes projets pour nos sœurs en prison.

Nos sœurs incarcérées

Progressivement, je formule des projets les uns à la suite des autres. Un peu comme on entrouvre des fenêtres pour laisser entrer un peu de soleil dans les coins sombres de notre vie...

D'abord la mise en place d'un Service de conseils juridiques indépendant du système carcéral, adapté aux besoins des femmes confrontées avec la justice pé-

nale et assuré par une avocate qui accepte de s'investir pour la très modeste somme de 30\$/heure + taxes. Les objectifs poursuivis : efficacité et promptitude à répondre aux demandes d'informations, apprentissage de l'autonomie pour qu'elles développent des solutions à leurs conditions de vie durant leur séjour en prison et à leur sortie. Dans cette perspective, des dépliants explicatifs sont en réalisation et seront rendus disponibles aux femmes pour faciliter encore davantage l'accès aux informations les plus souvent demandées : la séparation/divorce, la pension alimentaire, les droits des enfants, les libérations conditionnelles, les contraventions, le rôle du percepteur des amendes, etc.

Puis vint la proposition des Ateliers bibliques à partir de la thématique La Bible, racontée à travers l'histoire de femmes qui nous ressemblent. Excellent substitut à l'envahissement fondamentaliste catholique ou protestant. Une expérience de croissance personnelle et spirituelle, gérée à chaque quinzaine par des

bibliistes et théologiennes bien connues dans notre milieu. Trois rencontres par année permettent à l'équipe de partager les expériences vécues, d'échanger des questionnements, de planifier les futurs ateliers...

Dans tous les cas, les intervenantes et les responsables des établissements réalisent avec émotion qu'il se passe quelque chose d'important dans ces ateliers. Les détenues ne sont pas indifférentes, loin de là. Il est question de leur remettre une attestation du nombre de cours suivis au moment où elles quittent la prison. Toutes et chacune sont touchées par la force de vie et le désir de mieux vivre qui habitent ces femmes. En voici un très bref témoignage, extrait d'un texte, *Lettre à ma conscience*, écrit par une femme incarcérée à Joliette :

«Toi qui n'as pas été présente à ma détresse,

Toi qui ne m'as pas guidée lorsque j'ai commis l'irréparable...

Pourquoi viens-tu m'envahir aujourd'hui?
(...)

Ok! comme je n'ai pas d'autres choix que de cohabiter avec toi et d'en assumer tout ce que cela comporte, j'ai décidé d'harmoniser notre relation.

Je te demande de me guider vers ce demain meilleur dont tu m'as si souvent parlé.

(...)

À partir de maintenant, nous serons tou-

tes les deux à vouloir mon si beau cheminement. Je t'accueille avec toute ma fragilité, ma transparence et mon intégrité. Ne m'abandonne plus car j'ai besoin de toi pour *Être*.»

Le dernier-né : Maman me raconte. Ce projet consiste à offrir aux mères participantes l'opportunité de lire un conte à leur enfant. Les mères sont invitées à choisir pour leur enfant un livre qu'elles leur lisent en enregistrant, aidées par une bénévoles, la lecture du conte sur une cassette. L'enfant participant reçoit le livre, le baladeur, des écouteurs, la cassette et les piles, ce qui lui permettra de découvrir l'histoire qui lui est destinée tout en écoutant le conte raconté par sa mère. Il reçoit aussi une fiche illustrée et colorée pour transmettre son appréciation et des câlins à sa mère. Ce programme est destiné aux enfants d'un an à 16 ans : 72 femmes et 132 enfants en 2006.

Des extraits d'un témoignage. « Je ne savais pas à quel point je serais touchée par la générosité des élans ou des efforts d'amour de ces femmes.(...) Au moment de la rencontre virtuelle avec son enfant, ou son petit enfant, quelle que soit sa situation face à la société, quels que soient ses regrets face à ses agirs, la maman se branche sur ce qui est le plus noblement humain en elle pour donner du réconfort à l'autre en lui prouvant

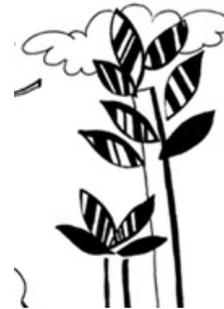
qu'elle l'aime, à sa manière à elle, mais qu'elle l'aime du fond de son cœur (...) Ces moments me touchent profondément parce que je mesure le privilège d'assister à une des plus pures réalisations humaines : le don de soi à son petit.»

Mon réconfort et mon espérance

J'ai conscience que, par mon intervention, je contribue d'une certaine façon à réaliser deux rêves de femmes qui, sans se connaître, ont poursuivi des objectifs semblables. Le rêve d'Elizabeth Fry (1780-1845) en Angleterre : donner aux femmes emprisonnées la possibilité de sortir de prison mieux équipées pour affronter la vie. Le rêve d'Esther Blondin (1809-1890) au Québec : donner aux enfants privés d'instruction les connaissances nécessaires pour qu'ils deviennent des citoyens et des citoyennes capables de faire respecter leurs droits et leur dignité.

Par une importante subvention annuelle, ma Congrégation soutient financièrement ces projets que j'initie pour les femmes incarcérées depuis 1999. J'y prends goût! Les témoignages que ces femmes me font parvenir nourrissent mon espérance... cette petite fille de rien du tout qui, selon Péguy, tire par en avant la foi et l'amour.

Ce qui advient ensuite appartient à la force de vie qui habite notre recherche d'une meilleure humanité, seul chemin de la révélation divine.



Suite de la page 12:

une couverture reproduisant des objets du Musée des Ursulines de Québec: deux pages manuscrites, chandelier et chandelle allumée, encrier ancien, plume d'oiseau. Également, la bibliographie montre une amplitude très utile. Oui, «lire les écrivaines de la Nouvelle-

France, c'est ouvrir une fenêtre sur notre patrimoine littéraire et culturel» (p. 11) et se réjouir de ce qu'elles nous ont apporté.

LE LIVRE NOIR DE LA CONDITION DES FEMMES

Sous la direction de Christine Okrent

Paris, 2006, 760 p.

Marie Gratton, *Myriam*

Il arrive qu'il soit utile de commencer par la fin pour évaluer à la fois le chemin parcouru et celui qui reste à faire dans l'étude d'un dossier. Vous allez donc vite comprendre pourquoi je choisis ici d'évoquer d'abord les « Annexes » de l'important ouvrage sorti des presses en 2006, et qui nous trace un tableau affligeant du sort réservé à la moitié féminine de l'humanité, ici et là sur la planète.

Revenons un moment en arrière pour mieux évaluer la situation aujourd'hui.

Depuis 1945, Les *Chartes*, les *Proclamations* et les *Déclarations* émanant des Nations Unies se multiplient pour dénoncer la discrimination et lutter contre ses ravages. « Tous les êtres humains sont libres et égaux en dignité et en droits », peut-on lire dans la *Déclaration universelle des droits de l'homme* de 1948. « De l'homme ». Entendez ici « personne », bien sûr. Ces *Chartes*, ces *Proclamations*, ces *Déclarations* s'accompagnent parfois d'instruments juridiques, tels les « Conventions » et les « Protocoles », censés leur donner plus de poids et mieux assurer leur mise en vigueur. Toutes les formes de discrimination sont condamnées dans ces documents, que celle-ci soit fondée, entre autres, sur la race, la religion, l'orientation sexuelle ou le sexe. Sous la pression du mouvement des femmes, l'accent a souvent été mis, depuis 1979, sur la discrimination dont sont victimes ces derniè-

res. Après tout, n'est-ce pas la plus répandue, puisqu'elle frappe une personne sur deux à travers le monde? À des degrés divers, j'en conviens, mais même les sociétés les plus libérales n'y échappent pas tout à fait. La précarité des acquis, remis en question sous tous les prétextes imaginables, en témoigne éloquemment. En décembre 1979, nous avons donc eu droit à la *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*. À cette *Convention* on a joint un *Protocole facultatif*...

À Vienne, en 1993, les participants à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme jugent bon de souligner que « Les droits fondamentaux des femmes et des fillettes font inaliénablement, intégralement et indissociablement partie des droits universels de la personne ». À la Conférence internationale sur la population et le développement qui s'est tenue au Caire en 1994, on met de l'avant les principes d'égalité, de promotion,

d'élimination de la violence, de maîtrise de la fécondité, toutes revendications propres au mouvement des femmes. En 1993, une *Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes* vient nous rappeler que tout ne va pas pour le mieux à ce chapitre. À Pékin, en 1995, les mêmes vœux pieux sont remis à l'ordre du jour.

C'est avec tristesse que j'ai qualifié autant d'initiatives officielles et généreuses de « vœux pieux », mais comment faire autrement quand on considère la situation actuelle des femmes à travers le monde ? Sous la direction de la journaliste française Christine Ockrent vient de paraître un ouvrage troublant : *Le Livre noir de la condition des femmes*. C'est une brique de 760 pages, où l'on retrouve une cinquantaine d'auteurs et auteures qui se partagent une soixantaine de chapitres, avec en prime les « Annexes » dont je vous ai dressé la liste. Les problèmes qui affectent les femmes partout à travers le monde sont traités sous cinq rubriques principales : la *sécurité*, l'*intégrité*, la *liberté*, la *dignité* et l'*égalité*. On se rend très clairement compte, en parcourant ce livre, que toutes les injustices dont sont victimes les femmes ont une source commune, la discrimination. C'est sur le critère de la différence sexuelle et de son corollaire, la prétendue infériorité *naturelle* des femmes, que des individus, des sociétés, des religions ont cru légitime, souhaita-

ble, voire nécessaire de discriminer les femmes. Si la saine raison semble incapable de fournir un fondement indiscutable à cette flagrante injustice, le recours à la volonté divine est commodément, et assez effrontément, il me semble, utilisé sans vergogne pour lui donner des assises prétendument intemporelles et irréformables.

Dès le sein maternel, les foetus féminins ne sont pas tous en *sécurité* dans les pays où seule la naissance des garçons suscite la joie familiale et la reconnaissance sociale. Dans un geste radical de discrimination, on les élimine. Ailleurs, le viol des femmes est une arme de guerre. Les crimes dits « d'honneur » les frappent dans le monde musulman et en Europe. Les médias nous ont révélé les meurtres en série de femmes au Mexique et au Guatemala. Et j'en passe....

Parler des coups portés à l'*intégrité*, c'est nommer l'excision qui blesse, qui mutilé et qui parfois tue les fillettes. C'est encore rappeler que la violence conjugale est un fléau qui ne connaît pas de frontières, mais que certaines cultures jugent inconvenant de dénoncer et de punir, les hommes étant considérés maîtres chez eux.

Aborder le chapitre de la *liberté*, c'est se pencher sur les droits civils des femmes en Afrique et dans le monde arabe, si différents de ceux dont jouissent les hommes ; sur le port du voile imposé

aux femmes pour en faire des ombres soumises au bon vouloir d'un père, d'un époux ou d'un frère ; sur les mariages forcés et précoces. C'est aussi l'occasion de saluer le courage, l'héroïsme même, de quelques figures de proue du mouvement des femmes qui luttent sans relâche pour leurs soeurs, là où la tradition veut toutes les confiner encore et toujours à l'univers clos du foyer. Certaines paient de leur vie leur engagement. Parler de liberté, c'est encore évoquer les reculs que les politiques de G.W. Bush risquent d'infliger aux citoyennes du pays qui se prétend maître de démocratie et de liberté. J'ai personnellement infiniment regretté l'analyse ridiculement brève qu'on retrouve sous le titre « La femme et les religions ». La discrimination qui appelle Dieu à la rescousse a quelque chose de particulièrement odieux. Il n'aurait pas été superflu de s'y attarder davantage.

Pour ce qui est de la *dignité* des femmes, elle en prend un coup avec l'esclavage domestique, la traite devenue internationale des femmes et le tourisme sexuel dont les fillettes et les femmes sont les principales, mais non les seules victimes.

Pour accéder à l'*égalité* nous savons les luttes que les Occidentales ont menées sans relâche depuis le XIXe siècle dans les sphères de l'économie, de la politique et du travail, notamment. Nous connaissons aussi leurs acquis dans ces

domaines, et leur fragilité... Mais il y a encore à travers le monde des pays où le principe même de l'égalité entre les hommes et les femmes apparaît à certains comme une chimère, à d'autres comme un monstre à proscrire et à combattre.

Le patriarcat fait encore peser sur trop de femmes une chape de plomb. Certaines cherchent à s'en libérer ; d'autres ont si bien intégré le discours de leurs maîtres et seigneurs qu'elles jugent en s'y soumettant respecter l'ordre naturel, et donc la volonté divine.

Le Livre noir, c'est un coup de poing. Nous connaissons déjà sans doute plusieurs des drames personnels et collectifs que vivent les femmes sous toutes les latitudes. Les journaux, le cinéma et la télévision se chargent de nous les rappeler. Mais quand on aborde ce livre, rien ne vient nous distraire. Les gains incontestables que nous avons réalisés en Occident ne doivent pas nous faire illusion. Ailleurs, beaucoup, et parfois vraiment tout, reste à faire pour que les femmes puissent jouir dans les faits, individuellement et collectivement, de la sécurité, de l'intégrité, de la liberté, de la dignité et de l'égalité que les Chartes leur garantissent sur papier.

Le Livre noir devrait nous éclairer sur notre impérieux devoir de solidarité.

FRANCHIR LE MIROIR PATRIARCAL

Monique Dumais, *Houlida*

3 avril 2007, Michel Maillé des Éditions Fides m'informe par courriel que les exemplaires de l'ouvrage sur Théologies et genres, sous le titre de *Franchir le miroir patriarcal* viennent d'être livrés à leur nouveau bureau. Alléluia! Il s'agit des actes du congrès de la Société canadienne de théologie de l'automne 2001. La patience très persévérante vient à bout de tout. Et le produit est toujours d'une grande actualité.

Seize auteures et auteurs ont donné des éléments d'analyse théologique très pertinents sur les genres féminin et masculin. La liste de leurs contributions est amplement significative: Introduction, Michel-M. Campbell; «Penser le genre dans la théologie catholique», Marie-Andrée Roy; «La question du genre. Un féminisme théologique en contexte québécois», Denise Couture; «Le poids du "genre" dans les fondements bibliques de l'exclusion des femmes du sacerdoce ministériel», Olivette Genest; «Résister au texte pour repenser les "genres"? Expérimentation herméneutique à partir de Rm 1, 18-32», Alain Gignac; «La figure de Phoébé (Rm 16, 1-2): un modèle pour repenser les ministères féminins aujourd'hui», Sylvie Paquette Lessard; «Analyse de genre et recherche-action en pastorale», Pierrette Daviau; «Développement et Église: infiltration par le genre?», Martine Floret; «La prostitution et le rapport à la prostitution, un lieu privilégié pour l'analyse des rapports de genres dans l'Église et

la société», Jean-Guy Nadeau; «L'autre de la différence: la femme. Une perspective irigarienne», Mélyny Bisson; «Genre et altérité: enjeux sociaux, psychiques et religieux. Violence ou personnalisation?», Claude Mailloux; «Homme et femme dans la pensée organique», Jean Richard; «Les aidantes en milieu naturel et le temps. Essai de théologie pratique», Anne-Marie Champleau, Nicole Bouchard et Claude Gilbert; «Pour une éthique du souffle et du nomadisme», Monique Dumais; «La reconstruction féministe de Dieu/e chez Rosemary Radford Ruether, Sallie McFague et Elizabeth A. Johnson», Hélène Businger-Chassot; «L'être masculin selon Jean-Paul II: le gardien des identités sexuelles et génériques originelles», Patrick Snyder.

Et je termine l'ouvrage que j'ai dirigé par une

Invitation finale

Franchir, traverser le miroir patriarcal, faire le passage vers un ailleurs. Alice

ne désire-t-elle pas toujours le pays des merveilles? L'invitation d'aller de l'avant se fait pressante tout au long des multiples textes de ce volume. Je n'ai cessé de l'entendre selon des voix diverses et variées en les lisant et relisant pour la finalisation de la publication.

«Passons sur l'autre rive.» (Mc 4, 35). La requête se manifeste depuis plusieurs siècles. Mais il est toujours difficile et déstabilisant de quitter les territoires connus pour cheminer sur des voies nouvelles. La tradition, les interprétations exégétiques, les orientations morales pèsent lourd dans une direction où les hommes ont des droits acquis et les femmes des devoirs à remplir. Pourtant, des traces se faufilent, des appels émergent, des champs herméneutiques s'élargissent.

L'écoute devient un processus nécessaire pour faire advenir les changements. La qualité de la réception fait encore défaut dans nos institutions et milieux ecclésiaux. Pourtant, les signes des temps sont visibles au milieu de l'évolution de nos sociétés contemporaines. De même, les colloques et congrès prennent place pour montrer les urgences et les attentes dans la compréhension des genres. L'Esprit souffle, ne le sentons-nous pas? Nos raisonnements et nos logiques dépassés ont-ils fait tarir toutes nos émotions de créativité et d'attente d'un monde nouveau?

Une théologie du passage se profile avec bonheur. Les passages sont si nombreux dans notre vie chrétienne: des ténèbres à la lumière, des lieux d'esclavage à la terre promise de la libération, de la maladie à la santé retrouvée, de la mort à la vie, de la mort à la résurrection en Christ. «La puissance de la résurrection» (Ph 3, 10) est toujours à l'œuvre et façonne la glaise de nos origines. Comment ne pas nous laisser inviter par ces passages et leur donner en pleine liberté et en toute espérance des possibilités de réalisation?

Cet ouvrage m'apparaît comme une immense invitation à passer les frontières patriarcales. Hommes et femmes pourront enfin trouver des terres inexploitées ou oubliées qui leur permettront de s'exprimer et d'agir selon leur désir originel, de tracer sans crainte et avec audace leurs voies d'accomplissement.



La poésie marinière

Léona Deschamps, *Houlida*

En haute mer,
dans le silence de la mer écoutante,
entre les replis mouillés de son silence mariné de sel et baigné de soleil,
des bancs de mots glacés de lune et crépitants d'étincelles
frissonnent devant le filet de la poésie.

Doucement,
au rythme musagète de ses émotions,
des brochettes de mots poissonneux s'entassent dans le réseau des mailles.
Capture magique!
Anguille - brochet, Carpe – épinoche,
Hareng – morue, Perche – truite, Sardine – saumon,
Brochet – sardine, Carpe – truite, Épinoche – morue.

Vivement,
au gré des raz de marée,
des mots de lames de fond apparaissent à fleur d'eau,
dans l'inconscience de la poésie.
Capture surprise!
Anémone – coquillage, Étoile-de-mer,
Éponge – méduse, Huître – perlière.

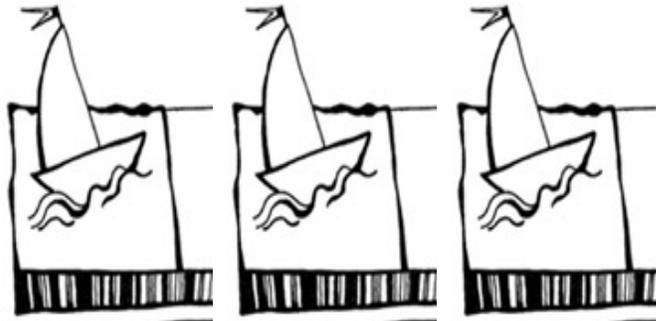
Avec ces mots doux et vifs,
les ressacs agiteront des courants de vie amoureuse
ou briseront aux falaises des milliers de vagues à l'âme.

Avec ces mots doux et vifs,
les gerbes d'écumes accueilleront, comme des bateaux ivres,
des flots d'illusions et d'allusions au bonheur.

Avec ces mots doux et vifs,
la marée adossera à la passion des vagues,
diverses angoisses oppressantes accompagnées d'anxieux souvenirs.

Avec ces mots doux et vifs,
au rythme des courants marins, s'étendra, au sable du songe,
l'écoute de la mémoire du monde pour délier l'obscur poème de ses origines.

Mais, la poésie maritime, née en haute mer à l'heure de la marée montante,
née dans l'émerveillement des mots poissonneux et des mots de lames de fond,
s'envola joyeusement vers la plage où la rêvaient, sous le soleil du midi,
des milliers de poètes...



LES INTÉGRISTES AU CANADA SELON UNE MUSULMANE.

Fatima Houda-Pepin*, députée à l'Assemblée nationale du Québec

Née au Maroc, pays où l'islam est religion d'État, j'ai baigné dans un milieu où la religion fait partie du quotidien. Elle est synonyme de foi, de chants, de musique et de joie. Les fêtes religieuses étaient l'occasion de retrouvailles familiales et mes amies juives et chrétiennes y participaient, comme moi aux leurs. Je pouvais circuler librement à la mosquée, tête nue, prier avec un foulard, par respect pour Dieu, sans que nul ne m'interpelle sur mes cheveux qui dépassaient

Choc au Canada

Quel choc à mon arrivée au Canada, il y a 35 ans. J'y ai découvert des cercles d'endoctrinement où les femmes sont voilées entre elles, à l'intérieur de leurs propres maisons. Des organismes de prédication ont des ramifications au Moyen-Orient, au Pakistan, en Iran, en Europe et aux États-Unis.

Des imams formés à une école de pensée rigoriste, envoyés en mission et payés par l'étranger, propageaient un islamisme radical visant à isoler les musulmans de leur société d'accueil. Des messages appelaient au jihad et à la haine des infidèles, juifs, musulmans démocrates, ou chrétiens.

Deuxième choc: l'indifférence des pouvoirs publics. Dans la mesure où ces problèmes se vivaient à l'intérieur des communautés, pourquoi s'en mêler? Un

déficit de connaissances de l'islam et des musulmans laissait les islamistes libres d'imposer leur vision.

L'islam du savoir et de la tolérance qui a marqué ma jeunesse au Maroc se transformait sous mes yeux, au Canada, en une camisole de force, réduit à une série d'interdits, imposés le plus souvent aux femmes. Puis, la perception qu'on a des musulmans se dégradera à la faveur d'images de violence venues du Moyen-Orient, d'Afrique, d'Asie, et plus près de nous, suite du 11 septembre 2001, des États-Unis.

Des groupes islamistes, profitant de l'indifférence et de la méconnaissance ambiantes, ont raffiné leurs stratégies. Ils sont parvenus à s'ériger en «porte-parole» des communautés, au grand désarroi des musulmans démocrates qui peinent à s'intégrer et ne demandent

* Députée de La Pinière à l'Assemblée nationale du Québec, Mme Fatima Houda-Pepin était l'invitée le 18 avril dernier de l'Institut d'études des femmes, de l'Université d'Ottawa. Voici un extrait résumé de sa conférence sur la question de l'intégrisme politico-religieux.

qu'à vivre en harmonie avec leurs concitoyens. D'où la vulnérabilité de ces communautés, dont la majorité silencieuse n'ose pas confronter les islamistes sur leur terrain. Un leadership fragmenté, de faibles structures communautaires et le sentiment d'exclusion des jeunes aussi contribuent à leur marginalisation. Pourtant leur contribution en capital humain, compétences, apport économique et culturel est considérable.

Lorsqu'on observe la montée des extrémismes religieux et les menaces qu'ils font peser sur des acquis gagnés de haute lutte, l'égalité entre les hommes et les femmes notamment, on ne peut rester silencieux. Adoptant, il y a près de 50 ans, une Déclaration des droits, le premier ministre d'alors, John Diefenbaker, avait déclaré: «Aucun Canadien ne tolérera le fanatisme.» La Charte des droits et libertés, dont on célèbre le 25^e, est venue renforcer ces droits.

Déclaration ou Charte, le principe fondateur en société pluraliste qui se veut juste et équitable est de protéger les minorités contre les abus de la majorité. Or, l'extrémisme religieux s'impose d'abord à l'intérieur des minorités elles-mêmes.

C'est le cas de la charia que des intégristes ont tenté d'imposer à Toronto, en 1990, avant de reculer sous la pression des femmes musulmanes. Cette bataille

a été gagnée à l'intérieur des communautés elles-mêmes, avant qu'elle fasse surface sur la place publique en 2003, avec un argumentaire et un plan de communication plus sophistiqués. Heureusement, l'Ontario a renoncé à ce projet.

La droite religieuse américaine

De même la droite religieuse américaine a connu une ascension fulgurante. En 1978, 22% des Américains se déclaraient évangélistes. Ils étaient 33% en 1986. Depuis, le mouvement n'a cessé de croître et de se métamorphoser.

Le message évangéliste qui était à l'origine de l'ordre de la foi s'est transformé en un puissant instrument entre les mains d'un lobby qui a ses entrées dans les hautes sphères du pouvoir. Cette droite forte et agissante revendique rien de moins que la modification de l'ordre public. La conversion des «born again Christians» ne suffit plus, c'est toute l'Amérique qu'il faut sauver.

Au centre de sa stratégie: la lutte contre l'avortement, l'homosexualité et la «destruction des familles». Cette influence sur la politique nationale et internationale des États-Unis est considérable.

La montée de la droite religieuse essaime partout. Au Canada, différentes mouvances intégristes sont déjà à l'œuvre. Partout on vise l'école, la famille,

les institutions et le pouvoir politique.

Les intégristes, même combat

Parallèlement, les mouvances islamistes se sont propagées dans plusieurs pays musulmans où elles mènent une lutte contre les régimes en place, considérés comme corrompus, et contre l'Occident «infidèle» et moralement «décadent». Cet Occident qui leur garantit des libertés religieuses est ciblé comme base arrière pour déstabiliser ces régimes politiques et du même coup, y faire reculer la démocratie. Dans cette logique, le Canada apparaît comme le ventre mou de l'Occident à cause des libertés fondamentales dont les extrémistes eux-mêmes jouissent.

La stratégie des islamistes, qu'ils avancent dans les cercles fermés, n'est pas l'intégration des musulmans au Québec et au Canada, mais leur intégration à une communauté sans frontières, une planète islamiste où un musulman doit être régi selon la charia, indépendamment du pays où il vit.

Un tel objectif passe par le contrôle des islamistes sur les communautés musulmanes et par leur reconnaissance par les autorités politiques, dont ils deviendraient les interlocuteurs officiels. Dans ce sens, toute avancée de ces groupes au plan juridique ou symbolique est un puissant levier pour imposer ultimement - au nom de la liberté religieuse - à une société sécularisée un modèle de gou-

vernance où la souveraineté de Dieu primera sur celle des hommes.

La Charte garantit «la liberté de religion». Mais de quelle liberté parle-t-on? Qui détermine, par exemple, les normes à imposer aux femmes en islam, religion où il n'y a pas de clergé, et où la relation avec Dieu est sans intermédiaire? Pourquoi endosser l'idéologie de ces groupes alors que la religion sur laquelle ils se basent ne leur donne aucune autorité pour le faire?

Une vraie menace

Les religions ont été instrumentalisées pour justifier inquisition, guerres, conflits interreligieux ou violations des droits de la personne. À notre époque, la vraie menace à la démocratie vient de la montée des extrémismes sous couvert de religion.

Qu'il s'agisse de la droite religieuse américaine, des radicaux se réclamant de l'islam ou de fondamentalistes hindous, partout la stratégie est la même: exploiter les libertés fondamentales dans le but de les subvertir.

Ces groupes, malgré leurs différences, ont deux objectifs en commun: saper les bases de la laïcité, au nom d'une certaine idée de Dieu et exercer une domination obsessionnelle sur les femmes, dont il faut contrôler le pouvoir de reproduction, ainsi que la liberté de pensée et de mouvement.

Lancement du DVD
L'ACCÈS DES FEMMES AUX MINISTÈRES ORDONNÉS :
UNE QUESTION NON RÉGLÉE!

Élisabeth Garant et Marco Veilleux, pour le comité organisateur

Les 27 et 28 octobre 2006, à la Maison Bellarmin (Montréal), s'est tenu un colloque rassemblant plus de 130 personnes autour d'une question incontournable pour la crédibilité et l'avenir de la foi : celle de l'accès des femmes aux ministères ordonnés dans l'Église catholique.

Organisé par le *Centre justice et foi*, en partenariat avec le Centre St-Pierre, le réseau *Femmes et Ministères* et la collective *L'autre Parole*, ces assises ont été l'occasion de constater que, malgré l'interdit « officiel », des recherches et des expérimentations se poursuivent, sur cet enjeu, au sein du catholicisme.

Grâce à ce DVD, vous aurez accès à toutes les communications données lors de cette rencontre (conférences, table ronde œcuménique, synthèses), à des extraits de la liturgie d'envoi qui a clôturé l'événement ainsi qu'aux propositions issues du travail en ateliers. Il s'agit donc d'un outil précieux pour approfondir la réflexion sur la place et le rôle des femmes dans l'Église catholique et pour en débattre dans un plus grand nombre de milieu. Le DVD a été conçu de façon à pouvoir reprendre séparément chaque partie du colloque, dans le

cadre de rencontres ou d'ateliers visant à s'appropriier les arguments théologiques, bibliques, pastoraux, symboliques et anthropologiques proposés par les différentes interventions. Chacune de ces rencontres ou ateliers pourrait se terminer par un temps de partage à partir de la question : « Quelles seraient les actions prioritaires que nous souhaitons mener dans l'Église du Québec suite à ce que nous venons d'entendre? » Pour vous aider à répondre à cette question, vous pourrez vous référer aux perspectives d'action proposées dans le guide d'accompagnement du DVD.

En rassemblant des actrices de la première heure, des hommes et des femmes, des personnes laïques, des religieuses, des prêtres et des évêques, ce colloque symbolise la reprise d'une parole collective, au sein de l'Église du Québec, sur cet enjeu fondamental. Ce DVD vous permettra donc de vous approprier et de pousser plus loin cet événement marquant de notre parcours ecclésial. Au coût de 20\$, vous pouvez vous le procurer auprès de Christiane LeGuen au Centre justice et foi (514-387-2541) ou cleguen@cjf.qc.ca

Le billet de.... Monique Hamelin
Qui a voté pour ça ?

En mars dernier, le Québec a vécu des élections. Un gouvernement libéral minoritaire a été élu. Un parti de centre droit par les temps qui courent. Dans le rôle de l'opposition officielle, un parti de droite, populiste, l'ADQ. Essayons d'examiner quels sont les effets de ce résultat pour les femmes.

Indépendamment de notre option politique, rappelons-nous la course à la chefferie au PQ. Les deux principaux protagonistes étaient un homme, un homosexuel sorti du placard, un jeune, une image en quelque sorte contre une femme, une quinquagénaire, une ex-ministre qui a tenu de nombreux portefeuilles importants. L'homme, l'image léchée de la jeunesse a gagné ! Les causes sont multiples, le résultat est là. Encore aujourd'hui, en tout cas pour les membres du PQ, on n'a pas eu l'audace d'élire une femme qui pourrait devenir première ministre. Dans le secret des urnes, le candidat pressenti a été défait ! Il a même terminé troisième.

À la surprise générale, l'élection a permis que la droite s'installe confortablement tant au pouvoir que dans l'opposition. Durant la campagne l'ADQ a connu quelques soubresauts sur des propos controversés à l'égard des femmes, de l'équité salariale, de l'accès à l'égalité et de la tuerie de Polytechnique. Mario Dumont a alors demandé à l'aspirant candidat en cause de se retirer. Sitôt élu dans l'opposition, le chef de l'ADQ s'empresse d'accueillir cet ex-candidat à la direction de l'ADQ. Ce n'est plus si grave se-

lon Dumont, chacun peut avoir ses opinions. Des femmes ministres ont demandé au chef de l'ADQ de démettre ce dernier de ses fonctions. Il refuse. On peut se demander ce que nous réserve l'avenir si ce parti prend le pouvoir à la prochaine élection.

Cependant la constitution d'un conseil des ministres paritaire, quelle que soit la motivation qui l'ait inspirée, demeurera un fait historique important qu'il faut souligner. Quant à l'accueil fait aux personnes démunies, le ministre responsable de l'aide sociale a déjà dû se rétracter et l'Assemblée nationale n'a pas encore siégé au moment d'écrire ces lignes.

Enfin, je suis inquiète pour les futures politiques en matière de famille. Il peut sembler alléchant de rester à la maison pour élever ses enfants – à tout le moins jusqu'à leur entrée à l'école. Si on peut comprendre les femmes déjà essouffées par la course garderie-boulot-garderie-dodo pour un travail pas toujours valorisant et un salaire insuffisant, au moins il y a une insertion dans le marché du travail. Un retrait du marché de l'emploi sans garantie de retour, c'est souvent le chemin le plus certain vers la précarité surtout quand survient un divorce.

Qui a voté pour ça ? Qui voudrait voter pour ça ? Pas moi ! Il reste que les questions de justice sociale, de juste rémunération, de partage des tâches ménagères sont au cœur des luttes. Il va falloir agir et voter pour que cela change !

SAVIEZ-VOUS QUE...

...Dans un article du journal *Le Devoir*, Jean-Claude Leclerc rappelle qu'un évêque demande une nouvelle théologie de la sexualité. Cet évêque, Mgr Michael Ingham, l'instigateur du mariage gai au Canada croit à la nécessité d'une meilleure théologie de la sexualité.: « Selon cet évêque, il est nécessaire de réévaluer complètement l'enseignement traditionnel à cet égard, et de remonter jusqu'à la Bible. Ainsi, l'apôtre Paul, une autorité en la matière durant longtemps, aurait confondu la pédérastie, (une pratique de la Grèce antique rejetée par les premiers chrétiens et qu'on réprovoie aujourd'hui comme abus sexuel de mineurs), avec l'amour entre adultes de même sexe, qu'il est possible de mieux comprendre de nos jours. C'est cette compréhension, établie par les sciences sociales, et mieux reçue dans la population, qui tarde, écrit Ingham, à entrer dans la pensée de l'Église...le premier critère d'une théologie chrétienne de la sexualité n'est pas la procréation, mais la fidélité et l'engagement. » Pour les femmes lesbiennes comme pour les hétérosexuelles, c'est un chemin des plus positifs. Il reste à voir s'il y aura ouverture du côté catholique et même protestant. *Le Devoir*, 12 mars 2007

...Depuis septembre 2006, une nouvelle revue internationale pour une spiritualité véritablement féconde a vu le jour. Elle compte déjà quelque 2000 abonnés

dont plus de 200 en Amérique. Son nom : *La Chair et le Souffle* est une revue interconfessionnelle, clairement enracinée dans la tradition chrétienne mais ouverte à toute réflexion sensible à la spiritualité, sans esprit de récupération. Micheline Gagnon, de *L'autre Parole*, est l'une des membres du comité de rédaction. **Abonnement** – Amérique : Éditions Fides /service des abonnements, 358, boulevard Lebeau, Saint-Laurent H4N 1R5. Coût : « 30\$ can (frais de port, tps et tvq inclus) 2 numéros par année civile.

...Ruth Gagnon, directrice générale de la société Elizabeth Fry, a reçu le 9 novembre 2006 le prix Robert Sauvé pour son travail continu et son engagement à promouvoir les droits des femmes démunies aux prises avec la justice pénale.

...L'ambassadeur des États-Unis au Saint-Siège a décerné à S. Eugenia Bonetti, missionnaire de la Consolata le prix femme de courage pour ses efforts à combattre la traite des êtres humains. Une lettre adressée par le sous-secrétaire pour la démocratie et les affaires globales lui dit : « Nous vous honorons pour votre leadership et votre courage exceptionnels. Vos réalisations sont à l'origine de la transformation de votre pays et offre un exemple aux leaders féminines qui émergent à travers le monde. *Bulletin Justice sociale* 7/04/07

Yvette Teofilovic

Le bulletin L'autre Parole est la publication de la Collective du même nom.

Comité de rédaction: Denise Couture, Monique Hamelin, Yvette Laprise

Travail d'édition: Christine Lemaire
Impression: Centre de copie BP Papillon
Abonnements: Marie-France Dozois
Envoi postal: L'équipe de Phoebé

<i>Abonnement régulier:</i>	<i>1 an (4 nos)</i>	<i>12,00\$</i>
	<i>2 ans (8 nos)</i>	<i>22,00\$</i>
	<i>de soutien</i>	<i>25,00\$</i>
	<i>outre-mer (1an)</i>	<i>14,00\$</i>
	<i>outre-mer (2 ans)</i>	<i>24,00\$</i>
	<i>à l'unité</i>	<i>4,00\$</i>

L'autre Parole est en vente à La Librairie des Éditions Paulines, à Montréal.

On peut s'abonner ou obtenir des exemplaires des numéros précédents en écrivant à L'autre Parole, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Chèque ou mandat-poste à l'ordre de : L'autre Parole

Adresse: C.P. 393, Succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K3

Téléphone: (514) 522-2059

Courriel: dozoismf@yahoo.ca

Site internet: <http://www.lautreparole.org>

Courrier de deuxième classe ——— enregistrement no 09307

*Port de retour
garanti*

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada, par l'entremise du Programme d'aide aux publications (PAP), pour nos dépenses d'envoi postal.

Canada